

Charte ÉCO-GESTES - CHARTE ENVIRONNEMENTALE

Les bonnes pratiques de l'Office de Tourisme des Monts du Genevois

L'Office de Tourisme (direction, salariés, gouvernance) s'engage dans une démarche volontaire de respect de l'Environnement. Pour cela, les équipes utilisent de bonnes pratiques au quotidien. En appliquant des gestes simples, faisant appel au bon sens, notre impact sur l'environnement est limité et des économies sont faites !

Cette charte rassemble les gestes et pratiques que nous mettons en œuvre au sein de nos bureaux et dans nos activités professionnelles. Elle constitue un cadre commun pour l'équipe et a vocation à évoluer au fil de nos actions, de nos résultats et de nos possibilités d'amélioration.

Notre objectif est simple : réduire progressivement notre impact, mieux utiliser nos ressources et partager ces bonnes pratiques avec nos partenaires et nos visiteurs.

Au quotidien : limiter nos consommations

- Pour les informations internes courtes et opérationnelles, je privilégie les échanges oraux ou les outils de messagerie instantanée.
- Je limite les impressions de documents qui peuvent être consultés ou transmis sous format numérique.
- Je privilégie l'**archivage numérique** lorsque cela est pertinent et conforme aux règles de conservation des documents.
- Je veille à limiter mes consommations de **papier, fournitures et affranchissement** et j'identifie les possibilités d'amélioration.
- Je veille à utiliser les ressources et équipements de l'Office de manière raisonnée.

Énergie et confort de travail

- Je privilégie autant que possible la **lumière naturelle**.
- J'éteins les lumières lorsque je quitte une pièce ou lorsqu'elles ne sont pas nécessaires.
- Je débranche les chargeurs et équipements qui ne sont plus utilisés lorsque cela est possible.

Nos déplacements professionnels

- Je privilégie, lorsque cela est possible, la **marche, le vélo, les transports en commun ou le covoiturage**.
- Pour les déplacements professionnels, je privilégie les solutions permettant de **mutualiser les trajets**.
- Je favorise les réunions à distance lorsque la présence physique n'est pas nécessaire.
- Je veille à suivre nos déplacements professionnels afin de pouvoir identifier progressivement des pistes de réduction de leur impact.

Dans les espaces de pause

- Je privilégie l'**eau du robinet** et limite l'utilisation de bouteilles individuelles.
- J'utilise une gourde ou un contenant réutilisable.
- Je privilégie la **vaisselle réutilisable** plutôt que les produits à usage unique.
- J'utilise, lorsque cela est possible, des produits d'entretien **écolabellisés**.
- Je veille à limiter le gaspillage alimentaire lors des pauses et des réunions.

Lorsque j'imprime

Avant d'imprimer, je me pose la question : est-ce vraiment nécessaire ?

Lorsque l'impression est utile :

- Je privilégie l'impression **en noir et blanc et recto-verso**.
- Je vérifie la mise en page et le nombre de pages avant de lancer l'impression.
- Je réutilise les impressions obsolètes dont le verso est encore vierge comme **papier brouillon**.

Charte ÉCO-GESTES - CHARTE ENVIRONNEMENTALE

- Pour l'accueil, je privilégie l'envoi d'un Roadbook et privilégie l'**impression à la demande**

Trier, réutiliser et réduire nos déchets

- Je trie les déchets
- Je privilégie autant que possible le **réemploi** avant de jeter : cartons, pochettes, enveloppes, papier, fournitures...
- Les cartons sont collectés deux fois par semaine par l'Agglo – je sors le rack en temps voulu
- Sur le site de Vitam, nous utilisons les dispositifs de tri mis à disposition par le site.
- Les cartouches d'imprimante sont retournées dans les filières de collecte et de recyclage proposées par le fournisseur.
- Les piles et petites batteries sont déposées dans les points de collecte dédiés. (Accueil OT Annemasse)

Points de collecte / déchetteries :

- **Déchetterie de Neydens** – Chemin de Fillings – 04 50 04 41 67
- **Déchetterie d'Annemasse** – Rue Germain Sommeiller, 74100 Annemasse – 04 50 87 88 88
- **Déchetterie de Cruseilles** – 941 Route des Moulins Cruseilles - 04.50.08.16.16

Nos achats : privilégier le durable et le local

Dans nos achats, nous cherchons progressivement à intégrer davantage de critères environnementaux :

- Je privilégie, lorsque cela est possible, du **papier recyclé ou issu de filières responsables**.
- Je privilégie les produits **réutilisables, réparables et durables** plutôt que les produits à usage unique.
- Je privilégie les fournisseurs locaux lorsque cela est pertinent, afin notamment de limiter les déplacements et de soutenir l'économie du territoire.
- Je prends en compte lorsque cela est possible les engagements environnementaux des fournisseurs et prestataires dans mes choix.
- Je privilégie, lorsque cela est possible, des équipements **économes en énergie et en eau**.
- Je veille à adapter les quantités commandées aux besoins réels afin d'éviter le surstockage et le gaspillage.
- Je limite progressivement les objets promotionnels à faible durée de vie et privilégie des produits utiles et durables.

Sensibiliser et partager

Notre rôle ne s'arrête pas au fonctionnement interne de l'Office de Tourisme. Nous souhaitons également contribuer à la progression collective de la destination.

- Je mets à disposition de nos partenaires des **outils permettant d'évaluer et de réduire l'impact environnemental de leurs événements**, lorsque cela est pertinent.
- J'informe les hébergeurs et les professionnels sur les **démarches et labels environnementaux** adaptés à leur activité.
- Je valorise auprès des visiteurs les solutions permettant de découvrir le territoire de manière plus responsable **mobilités alternatives, activités de pleine nature, producteurs et acteurs locaux, etc.**
- Lorsque cela est pertinent, je propose une **information dématérialisée** et accompagne les visiteurs dans leurs démarches en ligne.
- Je partage nos bonnes pratiques avec nos partenaires afin de favoriser une dynamique collective.
- Cette charte est mise à disposition de nos partenaires et visiteurs afin de rendre notre démarche visible et de favoriser son appropriation.

ÉCO-GESTES - CHARTE ENVIRONNEMENTALE

Une démarche qui progresse avec nous

Cette charte constitue une **première étape** dans notre démarche.

Nous avons conscience que la transition vers un tourisme plus durable est progressive. Nous souhaitons avancer **à notre rythme, en fonction de nos possibilités, en mesurant nos résultats et en identifiant régulièrement de nouvelles pistes d'amélioration.**

Chaque geste compte. Notre objectif est de faire progressivement de la responsabilité environnementale et sociale **un axe fort de notre fonctionnement et de notre stratégie touristique**, en cohérence avec les ambitions des Monts du Genevois.

Validé le 17/08/2026 par Référent Qualité